

## Motion de soutien

### **ONDULYS use et abuse de discrimination syndicale...**

Notre camarade Alice GORLIER, déléguée syndicale Filpac-Cgt de l'entreprise ONDULYS à Saint Quentin, subit depuis maintenant plusieurs années harcèlement et pressions de la part de la direction de l'entreprise. La direction a obtenu contre l'avis de l'inspection du travail son licenciement qui a été validé par le ministère du travail.

Pour nous, il est hors de question de laisser passer cette décision inique. Nous avons décidé de faire appel devant le tribunal administratif. Nous lançons une campagne de riposte et de solidarité. Alice doit garder son emploi !

Il s'agit d'abord de défendre la dignité et l'intégrité d'Alice, mère de famille, militante dévouée, salariée consciencieuse. Les coûts de l'affrontement, dans tous les sens du terme, financiers mais aussi moraux, ne sont pas les mêmes pour Alice et pour le patron.

La Filpac-Cgt et l'ensemble de ses syndicats du secteur "papier" réunis ce jour apportent leur soutien plein et entier à Alice et affirment d'ors et déjà qu'ils prendront part à toutes les initiatives décidées par leur organisation syndicale pour défendre les droits de leur camarade.

Montreuil le 05 novembre 2019.

Syndicat .....

A.....,le .....

Le syndicat ..... dénonce la politique de répression syndicale et de harcèlement pratiquée par la direction de ONDULYS-ST-QUENTIN et, plus particulièrement à l'encontre de notre camarade Alice GORLIER.

Le syndicat .....apporte son entière solidarité à Alice et usera de tous les outils à sa disposition pour mener le combat au côté de notre camarade et pour faire la plus grande publicité sur la politique antisyndicale de l'entreprise ONDULYS-ST-QUENTIN.

Le syndicat ..... exige de la direction de l'entreprise ONDULYS-ST-QUENTIN qu'il réintègre, dans les meilleurs délais notre camarade Alice, et qu'il cesse immédiatement sa politique de répression syndicale et de harcèlement à l'encontre des élus CGT.

Pour Le syndicat .....